

Conseil scientifique du CNRS

Accompagnement financier des CRCN nouvellement recrutés au CNRS

Le Conseil scientifique demande à la direction du CNRS d'octroyer automatiquement un soutien financier adapté aux besoins du projet de recherche de ses chercheurs CRCN nouvellement recrutés. Le CS recommande que son utilisation soit souple dans son usage tant en termes de nature que de durée.

Texte adopté le 22 novembre 2022

15 votants : 14 - Pour 0 - Contre 1 - Abstention

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Messieurs les directeurs et Madame la directrice des Instituts
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Monsieur Yael GROSJEAN, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires (CID)
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts